
Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille cinq cent soixante-quinzième séance plénière

Tenue par visioconférence le mardi 25 mai 2021, à 10 h 5 (heure normale d'Europe centrale)

Président : M. Salomon Eheth.....(Cameroun)



Le Président (*parle en anglais*) : Madame la Directrice Générale, Mesdames et Messieurs les membres de délégation, je déclare ouverte la 1575^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Mesdames et Messieurs, c'est pour le Cameroun un honneur d'accéder à la présidence de la Conférence du désarmement. Je propose que notre programme de travail pour la séance de ce matin soit le suivant : premièrement, je donnerai lecture de ma déclaration en tant que Président de la Conférence du désarmement. Puis, je donnerai la parole à M. Lassina Zerbo, Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), qui s'exprimera devant la Conférence. Après cela, je donnerai la parole aux délégations qui souhaiteront s'exprimer. Permettez-moi à présent de faire une déclaration à l'occasion de cette première séance plénière sous la présidence camerounaise.

(L'orateur poursuit en français)

Madame la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève, je voudrais, au nom de cette importante Conférence, saluer votre présence parmi nous et vous renouveler toute notre considération.

Mesdames et Messieurs, c'est un grand privilège pour moi et un insigne honneur pour mon pays, le Cameroun, d'assurer la présidence de cette importante institution des Nations Unies que constitue la Conférence du désarmement.

Me situant à la quatrième position du collègue des six Présidents de la session de cette année 2021, c'est tout naturellement qu'avec beaucoup d'empressement, je salue le magistère de mes trois prédécesseurs : tout d'abord, S. E. M. l'Ambassadeur Pecsteen De Buytswerve, du Royaume de Belgique, qui a eu l'insigne honneur et la lourde tâche d'inaugurer notre présidence pour cette année. C'est avec beaucoup de détermination et de finesse qu'il a affronté la difficile élaboration de notre programme de travail marquant notre présidence de 2021. Ensuite, S. E. M. l'Ambassadeur de Barros Carvalho e Mello Mourão, du Brésil. En diplomate talentueux, il a suivi le chemin tracé par son prédécesseur, celui de consolider notre programme de travail pour 2021. Je tiens à les féliciter pour leur engagement qui a permis de faire bouger les lignes de cette importante Conférence du désarmement, dont la dynamique était quelque peu grippée depuis quelques années. Que dire de mon prédécesseur, S. E. M. Sterk, Ambassadeur de Bulgarie, négociateur expérimenté et diplomate chevronné ? Son ouverture d'esprit et sa flexibilité ont donné le ton à ces échanges thématiques. Nous avons la responsabilité d'en assurer la continuité et de contribuer à leur succès.

J'espère, chers collègues, qu'avec votre soutien sans faille et vos précieux conseils, je pourrai continuer sereinement sur la voie tracée pour qu'à la fin de mon mandat, je puisse transmettre avec confiance la flamme du désarmement à notre distinguée collègue, M^{me} Norton, Ambassadrice du Canada et, bien évidemment, pour une conclusion en apothéose de notre présidence par S. E. M. Tressler Zamorano, Ambassadeur du Chili. Qu'il me soit également permis de saluer l'énorme contribution de l'Ambassadeur Ambrazevich du Bélarus, Président sortant de 2020, et de S. E. M. Li Song, Ambassadeur de République populaire de Chine, qui prendra le relais en 2022.

Les impressionnants progrès technologiques de cette dernière décennie, sous-tendus par le souci légitime de se doter de protections maximales, ont conduit un certain nombre d'États dans le monde à se doter d'armes dites de destruction massive. Leur perfectionnement constant, et surtout leur prolifération, sont aujourd'hui des préoccupations majeures pour l'humanité tout entière. Je n'exagère pas en disant que ces armes, qui sont nucléaires, biologiques ou chimiques, constituent plus que jamais de sérieux motifs de crainte permanente, tant pour leurs détenteurs que pour les non détenteurs.

En créant cette importante plateforme de négociations au sein de l'ONU, à la fin des années 1970, la communauté internationale avait bien compris que seule une organisation mondiale pouvait, conformément aux principes de la Charte, garantir efficacement et durablement la paix et la sécurité internationales. La sécurité internationale demeure plus que tout autre le plus grand défi de notre époque. Je ne pense pas être alarmiste en soulignant la fragilité et surtout la précarité de notre existence, dont la fin peut survenir en quelques secondes par la manipulation d'un bouton dit « rouge ».

Cette fragilité de la sécurité mondiale est en lien avec la communauté de destin illustrée ces deux dernières années par la survenance de la pandémie de COVID 19, qui a plus que jamais démontré que l'humanité tout entière était vouée au même sort. Dans ce monde globalisé, la menace que portent les armes de destruction massive est une préoccupation commune et permanente. N'étant pas spécialiste en la matière, je ne voudrais pas me risquer à une estimation du potentiel de ces armes dont regorge la planète à ce jour.

Depuis les années 1970, l'humanité a pris conscience de l'ampleur de la course aux armements de tous types, et elle s'est alors résolument engagée, au travers d'une série de traités, d'accords et d'autres arrangements, à réduire autant que possible ces arsenaux potentiellement dangereux, et pourquoi pas à y mettre fin. Au nom du sacro-saint principe de la communauté de destin, je voudrais croire que grâce à la force du multilatéralisme, que portent et promeuvent les Nations Unies, cadre par excellence des négociations sur le désarmement, le monde parviendra, grâce aux efforts conjugués déployés au sein de la Conférence du désarmement, à atteindre l'objectif de redonner espoir et sérénité à l'humanité tout entière. La Conférence du désarmement porte les germes de l'espérance de tous les peuples et de toutes les nations en faveur d'une existence pacifique et durable.

Le désarmement est une problématique transversale et inclusive. Si la peur d'une mort collective ou tout simplement la fin de notre existence sont aujourd'hui des probabilités, alors nous devons sans cesse nous poser ces questions fondamentalement existentielles : que valent ces progrès technologiques s'ils continuent à nous maintenir dans la peur ? À quoi servent tous ces arsenaux si nous nous emprisonnons et nous braquons dans une rivalité sans issue ?

Vous le savez tous, je viens d'un pays en développement, le Cameroun. Ma présence parmi vous et en cette position peut paraître absurde. J'ai dit précédemment que le désarmement est une question transversale. L'ONU est actuellement engagée dans la réalisation des objectifs de développement durable. A-t-on imaginé un seul instant ce que le monde deviendrait si, un tant soit peu, on était parvenu à établir un lien étroit entre désarmement et développement ? Je sais que ce débat a cours. Devant la précarité d'une grande partie de l'humanité, et au nom de la communauté de destin, cette réalité que nous ne devons jamais perdre de vue, il est temps de raviver le débat sur le lien entre désarmement et développement.

Le chef de l'État du Cameroun, mon Président, S. E. M. Biya, surnommé à juste titre par ses compatriotes et bien d'autres « le mendiant de la paix », dans la mesure où la recherche de la paix, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Cameroun, a toujours été l'axe majeur de sa gouvernance, a déclaré ceci en 2017 devant l'Assemblée générale des Nations Unies : « La quête de la paix nous concerne tous. Tous les pays doivent œuvrer pour son avènement. ». Il a poursuivi en ces termes : « Notre bien le plus précieux, c'est la paix. Sans elle, nous ne pouvons rien entreprendre de durable, d'efficace au bénéfice de nos jeunes, de nos peuples ». Cette posture a permis de maintenir la stabilité au Cameroun, dans un environnement régional et sous régional soumis à de fréquentes turbulences.

Conformément au programme qui est devant nous, ma présidence sera basée sur les échanges autour des trois thématiques suivantes : la prévention d'une course aux armements dans l'espace, les arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes, et les nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive, et les armes radiologiques. Il s'agit là, comme vous pouvez le constater, de la déclinaison du projet d'ensemble de thèmes élaboré sous l'égide de mes prédécesseurs et dont la mise en œuvre sous forme d'échanges thématiques a été amorcée par l'Ambassadeur Sterk de Bulgarie. L'approche des débats thématiques peut paraître en déphasage avec les négociations classiques, mais vous conviendrez avec moi que l'expression des points de vue des différentes délégations dans cette auguste assemblée, lesquels reflètent les options fondamentales de chaque État en la matière, est aussi une forme de négociation.

C'est une évidence pour tous que notre priorité première, dans cette Conférence, est le désarmement nucléaire. Le monde vit dans la hantise de l'utilisation éventuelle de l'arme nucléaire. La Conférence est le lieu où nous pouvons encourager toutes les parties engagées dans les négociations en cours sur la question. Les débats autour des thématiques

sus-indiquées permettront d'écouter les voix de toutes les régions du monde, et surtout d'écouter l'appel profond à la paix lancé par chacun de nos peuples.

Aujourd'hui, nous avons encore une grande chance, celle portée par tous les efforts de nos États et des institutions onusiennes pour contrôler la maîtrise de ces armes. Imaginez un seul instant si nous devions perdre la maîtrise de ce contrôle.

Je profite de l'occasion que m'offre cette tribune pour réitérer l'engagement résolument ferme de mon pays, le Cameroun, vis-à-vis des initiatives et des objectifs de cette importante Conférence de l'Organisation des Nations Unies consacrée au désarmement. Je me tiens à votre disposition tout en comptant sur votre soutien sans faille et vous assure de mon total dévouement pour mener à bien les travaux de ce segment de la session de 2021 de la Conférence du désarmement.

(L'orateur reprend en anglais)

Comme je l'ai annoncé, je vais maintenant donner la parole à M. Lassina Zerbo, Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

M. Zerbo (Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires) *(parle en anglais)* : Qu'il me soit d'emblée permis de vous féliciter, Monsieur l'Ambassadeur Eheth, pour votre accession à la quatrième présidence de la session de 2021 de la Conférence du désarmement. Je vous remercie sincèrement de m'avoir invité à m'exprimer devant la Conférence au titre du point de l'ordre du jour relatif à la séance plénière inaugurale de la présidence camerounaise.

Mon cher frère, votre accession à cette fonction en cette Journée de l'Afrique – car c'est aujourd'hui la Journée de l'Afrique – est un heureux présage pour vous. Vous parliez de votre pays et disiez combien il pouvait paraître insolite de vous voir présider cette séance de la Conférence du désarmement.

C'est donc un honneur et un plaisir particuliers de prendre la parole devant la Conférence en cette Journée de l'Afrique à Genève, vingt-cinq ans après que l'Assemblée générale a négocié et adopté le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Je voudrais aujourd'hui vous présenter un tour d'horizon des travaux entrepris par la Commission préparatoire dans le cadre de son mandat, qui est de mener à bien les préparatifs nécessaires pour une application effective du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et pour la tenue de la première session de la Conférence des États parties. Dans mon intervention, je me concentrerai plus particulièrement sur les points suivants : premièrement, la continuité du travail pendant la pandémie de COVID-19 ; deuxièmement, l'état du Traité 25 ans après son adoption ; troisièmement, le renforcement de la coopération internationale pour la paix et la sécurité.

En ce qui concerne le maintien de la continuité de l'activité, la Commission a, comme tant d'autres organisations à travers le monde, été touchée par la pandémie. Les réunions et les activités de communication ont été réduites et les priorités opérationnelles ont été revues en conséquence. S'il est vrai que la pandémie de COVID-19 a mis notre capacité de résistance à rude épreuve, l'Organisation a prouvé à maintes reprises qu'elle était capable de fonctionner et de se relever. Nous avons été prompts et déterminés à nous adapter aux nouvelles réalités de notre époque et avons relevé efficacement les défis qui se présentaient. Cela a été rendu possible par les efforts dévoués des membres du personnel de la Commission, qui ont continué à accomplir leur travail malgré les incertitudes et difficultés multiples provoquées par la pandémie de COVID-19.

Alors que près de 90 % du personnel du secrétariat ont pu continuer de travailler grâce au télétravail, nous avons été en mesure de progresser sans relâche dans l'édification, la consolidation et le fonctionnement provisoire de notre régime de vérification, particulièrement du Système de surveillance international que vous connaissez tous. La capacité de relèvement affichée par l'Organisation témoigne de l'esprit d'engagement et de coopération des États signataires et plus particulièrement des autorités nationales et des opérateurs de stations de surveillance, qui n'ont épargné aucun effort pour assurer la continuité des opérations.

La Commission continue également de développer ses moyens d'inspection sur place. Ce renforcement des capacités comprend la conduite de plusieurs types d'exercices visant à tester divers scénarios d'inspections sur place, des formations et d'autres activités de maintien d'une disponibilité opérationnelle d'inspection.

Malheureusement, toutes les rencontres en présentiel ont dû être annulées en raison de la pandémie, mais des outils novateurs d'apprentissage en ligne nous ont permis de préserver l'efficacité de nos cours de formation et d'y faire participer un grand nombre d'experts avec une forte représentation des pays en développement. De plus, le format virtuel de nos ateliers, de nos activités de renforcement des capacités, de nos cours de formation et de nos efforts de sensibilisation nous a permis de surpasser les niveaux de participation antérieurs et d'améliorer notre rayonnement géographique.

Le plan permettant de garantir la continuité des activités de la Commission a été complètement remodelé et il continuera d'être ajusté au fur et à mesure que nous tirerons les enseignements de notre expérience de la pandémie de COVID-19. La préservation de nos capacités et de nos fonctions de surveillance demeure une priorité fondamentale.

Nous travaillons également sans relâche pour que l'Organisation conserve sa capacité opérationnelle de réaction et d'adaptation aux futures exigences, garantisse ainsi une réponse rapide en cas d'essai nucléaire potentiel et vous fournisse sans interruption à vous, États signataires, des services, des données et des produits.

J'en viens à présent à la situation actuelle du Traité. Comme précédemment indiqué, nous célébrons cette année les 25 ans de l'ouverture à la signature du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires à Genève. Cet anniversaire nous offre une excellente occasion de faire le point sur nos réalisations collectives, d'évaluer les défis auxquels nous faisons encore face et de réfléchir aux priorités futures auxquelles l'Organisation devra s'atteler pour préparer l'entrée en vigueur, puis l'universalisation du Traité.

Le respect de la règle interdisant les essais nucléaires est désormais quasi universel et nous le savons. La République de Cuba et l'Union des Comores, qui ont récemment rejoint la communauté des nations qui ont dit « plus jamais » à propos des essais nucléaires, ont porté le nombre d'États signataires du Traité à 185, dont 170 ont ratifié l'instrument.

La mise en place progressive du système a permis d'atteindre un niveau de maturité, de préparation et de pertinence qui a été démontré à de nombreuses occasions et dans diverses circonstances. Avec près de 94 % d'installations certifiées, en service ou en construction, le Système de surveillance international, qui constitue l'ossature de notre régime de vérification, est en bonne voie d'achèvement.

Les signaux enregistrés par les stations de surveillance internationales sont traités et analysés par le Centre international de données qui produit des bulletins d'analyse qu'il soumet aux États signataires pour évaluation et appréciation. Pendant toute la durée de la pandémie de COVID-19, la production automatisée de données par le Centre international de données s'est poursuivie selon des calendriers prédéfinis et a respecté les délais impartis dans plus de 99 % des cas. Il y a quelques jours à peine, nous avons ainsi enregistré l'éruption du volcan Nyiragongo, en République démocratique du Congo, depuis notre station infrasons.

L'Organisation continue également à préparer l'entrée en vigueur du Traité en renforçant ses moyens d'inspection sur place. Notre tout nouveau centre d'appui technologique et de formation, situé à Seibersdorf, en Autriche inférieure, est une autre composante à part entière du régime de vérification. Il est à la fois une plateforme de stockage, de maintenance et d'expérimentation et un centre de formation dernier cri. Pendant toute la pandémie, le centre de formation a continué à fonctionner normalement. Il a en fait servi de base technique à la conduite de nos formations virtuelles.

Le régime de vérification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires a été conçu pour surveiller le respect du Traité, mais il apporte également une valeur ajoutée hors du commun en tant que source de données colossale susceptible d'être utilisée pour un large éventail d'activités civiles et scientifiques telles que l'éruption du volcan en République du Congo dont je viens de parler. Les données collectées par le Système de surveillance international et traitées par le Centre international de données peuvent servir, entre autres

choses, à réduire les risques liés aux catastrophes, développer les connaissances concernant les changements climatiques ou encore contribuer au développement durable. Ce trésor d'information, qui est librement accessible à tous les États signataires, n'est qu'un des nombreux exemples des avantages immenses que procure le fait de rejoindre la famille des parties au Traité. Ces données peuvent potentiellement être très largement utilisées pour nous aider à mieux comprendre le monde qui nous entoure et les États signataires y ont accès du bout des doigts. Il ne leur reste plus qu'à s'en emparer.

En outre, nous tenons ces données à la disposition des scientifiques et des chercheurs via le centre virtuel d'exploitation des données. Nous nous sommes activement employés à nous aligner sur les normes de conduite relatives à la fonction publique internationale et aux salaires et émoluments en vigueur au sein du système des Nations Unies afin d'ouvrir davantage de possibilités à notre personnel et de rester un employeur de choix. Ainsi, en 2019, la Commission est devenue membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

J'en viens maintenant au renforcement de la coopération internationale au service de la paix et de la sécurité. Mon cher frère l'Ambassadeur Eheth a évoqué le paysage géopolitique actuel, miné par des tensions et des divisions profondément enracinées. Bien avant l'apparition de la pandémie de COVID-19, la communauté internationale luttait pour forger un consensus sur la façon de traiter collectivement les difficultés transfrontières multidimensionnelles du XXI^e siècle.

La confiance, la coopération et la bonne foi dont nous aurions besoin le cède fréquemment à la méfiance et au scepticisme. Le contexte de la paix et de la sécurité internationales en général et du désarmement et de la non-prolifération en particulier ne fait pas exception à la règle. Les réalités assombrissent non seulement le climat de la Conférence du désarmement, mais encore celui de pratiquement toutes les instances multilatérales qui doivent faire face aux menaces que font peser les armes de destruction massive.

Cela est particulièrement vrai de la prochaine Conférence des États parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Lorsque les États parties au TNP se réuniront à l'occasion de la Conférence d'examen, qui est la dixième du genre, les obstacles sur la voie d'un résultat fructueux seront multiples. Les controverses et les désaccords portant sur plusieurs questions substantielles continuent de saper les efforts visant à trouver un terrain d'entente sur les questions centrales se rapportant à l'application du Traité.

Pendant des années, l'absence d'instruments tels que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires a constitué un de ces obstacles. Or, il y a vingt-cinq ans, la communauté internationale a décidé que le moment était venu. Le moment était venu d'instaurer l'interdiction juridiquement contraignante, vérifiable et effectivement applicable de toutes les explosions nucléaires et de mettre fin aux explosions nucléaires par quoi que ce soit, en tout lieu et en tout temps.

La riposte de la communauté internationale à la pandémie de COVID-19 a mis en évidence des vérités simples qui peuvent largement s'appliquer à l'effort que nous déployons pour relever les défis mondiaux qui s'imposent à nous, à savoir les menaces que les armes de destruction massive représentent. Pour répondre effectivement et efficacement à ces nouvelles menaces, nous devons renforcer les institutions multilatérales qui constituent notre première ligne de défense contre les menaces qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales. Nous devons prendre pour premier point d'appui la science pour bâtir et appliquer nos actions, et nous devons promouvoir la science, la diplomatie et la coopération internationale afin de renforcer la confiance, nouer des partenariats et développer des relations constructives entre les divers acteurs.

Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est une incarnation particulièrement pertinente de ces vérités sous-jacentes. Nous ne réussissons dans notre mission que lorsque toutes les parties prenantes seront unies dans leurs objectifs. Nous poursuivons nos objectifs en matière de vérification en nous appuyant sur des décisions scientifiquement fondées et seules la science, la diplomatie, la coopération internationale, la confiance et la neutralité nous permettront, grâce à des partenariats fondés sur l'égalité entre

toutes les parties prenantes, d'atteindre notre objectif commun d'un monde débarrassé des essais nucléaires. C'est là un point fondamental.

Tels sont les éléments de l'équation qui ont contribué au succès de la Commission et permis à tous les États signataires de bénéficier des échanges internationaux de données du Système de surveillance international. Il n'y a ni petit pays ni grand pays, car tous les pays, petits et grands, disposent de stations. Nous avons à la fois besoin de coopération et de persévérance, car ce sont là les deux éléments de l'équation qui conduira le monde à un succès dans le désarmement et la non-prolifération qui figure à l'ordre du jour pratiquement depuis le début de l'ère atomique. Malgré toutes les difficultés que nous rencontrons, cet objectif vaut la peine d'être poursuivi.

L'entrée en vigueur et l'universalisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires permettront de faire en sorte que ni aucun groupe humain ni l'environnement n'aient plus à souffrir des conséquences catastrophiques des essais nucléaires. Elles contribueront à la stabilité et à la promotion de la coopération multilatérale dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération. Elles susciteront un élan et établiront des passerelles dans le contexte du Traité sur la non-prolifération. Enfin et surtout, l'entrée en vigueur du Traité nous rapprochera substantiellement de notre objectif ultime que constitue l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires, comme l'a déclaré le Président de la Conférence du désarmement.

Cet objectif ne pourra devenir réalité que si toutes les parties prenantes restent déterminées à défendre la cause et font en sorte que nos buts communs priment sur la division et la méfiance. J'exhorte mes amis et collègues ici présents, de même que les capitales du monde, à ne pas se laisser décourager par des difficultés et des obstacles apparemment insurmontables. Ensemble, construisons des ponts et défendons une cause commune. Achéons le travail commencé avec l'adoption du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et mettons enfin un terme définitif aux essais nucléaires. Franchissons une étape concrète et décisive vers un monde sans armes nucléaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie et félicite M. Zerbo pour cette allocution pertinente. Je vais maintenant donner la parole aux délégations qui souhaitent s'exprimer. Le premier orateur inscrit sur la liste est le Portugal, qui s'exprimera au nom de l'Union européenne.

M^{me} Homolková (Portugal) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je remercie M. Zerbo au nom de l'Union européenne pour l'allocution qu'il a prononcée devant la Conférence du désarmement.

Je saisis cette occasion pour dire à M. Zerbo combien l'Union européenne apprécie son dynamisme, les efforts inlassables qu'il déploie depuis huit ans afin de promouvoir le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et l'excellente coopération qu'il a engagée avec elle pour l'aider à appliquer les décisions prises par le Conseil de l'Union européenne à l'appui des activités de surveillance et de vérification de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous espérons maintenir les mêmes relations constructives fondées sur la coopération avec son successeur.

M. Zerbo vient de prononcer son allocution devant la même instance et dans la salle qui ont été le théâtre des négociations sur le Traité il y a plus de vingt ans. Malheureusement, le Traité n'est toujours pas entré en vigueur malgré tous les efforts qui ont été déployés depuis son adoption par l'Assemblée générale il y a vingt-cinq ans. L'entrée en vigueur et l'universalisation du Traité figurent en tête des priorités de l'Union européenne. Elles sont un élément important du régime mondial de désarmement et de non-prolifération et constituent une mesure sérieuse propre à renforcer la confiance et la sécurité aux niveaux international, régional et bilatéral. Son mécanisme de vérification solide et efficace en fait d'ores et déjà un instrument à part entière.

C'est pourquoi nous engageons tous les États qui ne l'ont pas encore fait, particulièrement les États visés à l'annexe 2 du Traité, à le signer et à le ratifier sans conditions préalables et sans plus tarder. En attendant, nous appelons tous les États à appliquer un moratoire sur les explosions expérimentales d'armes nucléaires ou sur toute

autre explosion d'armes nucléaires et à s'abstenir de toute action susceptible de compromettre les buts et objectifs du Traité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de l'Union européenne. L'oratrice suivante est la Représentante de la Turquie. Madame, vous avez la parole.

M^{me} Erçelik Vandeweyer (Turquie) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous constatons avec satisfaction que vous avez prévu de tenir pendant votre présidence des débats de fond consacrés aux points 3, 4 et 5 de l'ordre du jour de la Conférence. Soyez assuré du plein appui de ma délégation. Je remercie aussi M. Zerbo pour ses efforts et pour l'exposé très fouillé qu'il nous a présenté.

Ma délégation constate avec inquiétude qu'en dépit des efforts intensifs qui ont été déployés, la Conférence n'est pas parvenue à s'entendre sur un programme de travail pendant la première partie de sa session annuelle. Les débats et exposés thématiques consacrés aux deux premiers points de l'ordre du jour de la Conférence, qui ont marqué la deuxième moitié de la présidence bulgare, ont été particulièrement utiles. Nous pensons que le temps qui nous reste avant la fin de la session devrait être utilisé à bon escient.

Les États sont de plus en plus nombreux à utiliser l'espace extra-atmosphérique. Nous devons déployer tous les efforts possibles afin de garantir la sécurité tout en prévenant une course aux armements dans cet environnement, au nom du bien-être des générations à venir, et la Conférence a un rôle particulier à jouer à cet égard.

Pour la Turquie, il est primordial de protéger le droit d'accéder librement à l'espace et de l'utiliser sans restriction à des fins pacifiques. C'est pourquoi nous nous sommes portés coauteurs du projet de résolution sur la réduction des risques spatiaux par des normes, règles et principes sur des comportements responsables, présenté par le Royaume-Uni.

Nous attachons une grande importance aux garanties de sécurité négatives et sommes d'avis qu'un consensus doit être trouvé sur ce sujet crucial. Les garanties de sécurité négatives nous aideraient à améliorer l'environnement stratégique global et à renforcer la confiance dans le régime de non-prolifération. Elles marqueraient une nouvelle étape vers l'avènement définitif d'un monde sans armes nucléaires. Nous devons prendre en considération le fait que la technologie se développe à un rythme sans précédent. La Conférence pourrait contribuer à la maîtrise de l'incidence des bouleversements technologiques actuels sur le désarmement.

Nous ne devons pas rester à la traîne de l'essor de la technologie dans le domaine des armes. C'est pourquoi il serait utile ne serait-ce que de commencer à négocier sur la question de savoir quels types de nouvelles armes et de nouveaux systèmes d'armes doivent être pris en compte. Ce faisant, nous devons éviter de répéter les efforts entrepris dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques. Nous espérons que les dates de la prochaine Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération, à laquelle nous attachons une grande importance, pourront être fixées dès que possible, et que les préparatifs entrepris pour faire en sorte que cette conférence atteigne des résultats substantiels se poursuivront sans faiblir. Soyez assurés que la Turquie appuie pleinement la poursuite des travaux de la Conférence.

Le Président (*parle en anglais*) : Merci, Madame. Le prochain orateur sur la liste est l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie et vous félicite d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Soyez assuré que ma délégation et moi-même appuierons pleinement votre équipe. Je vous remercie également de nous avoir envoyé le calendrier des activités pour la durée de votre présidence, qui est des plus utiles. Merci aussi d'avoir organisé la présente séance.

M. Zerbo, merci pour l'exposé que vous nous avez présenté aujourd'hui et merci aussi pour les dix-sept années que vous aurez passées, à la fin du mois de juillet prochain, au service de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, dont huit années en tant que Secrétaire exécutif. Les États-Unis saluent votre

contribution à l'importante action menée pour parvenir à une interdiction définitive des explosions nucléaires.

Comme vous le savez, Le Président Biden plaide depuis longtemps en faveur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et son Administration salue le travail important accompli par la Commission. Nous comptons poursuivre notre coopération avec le Secrétariat technique provisoire et appuyer son travail essentiel au service de l'édification du système de vérification du Traité.

Conformément aux objectifs du Traité, les États-Unis continuent d'observer leur moratoire qui exclut véritablement toutes les explosions nucléaires expérimentales et engage tous les États possesseurs d'armes nucléaires à déclarer ou continuer d'appliquer un tel moratoire. Des outils perfectionnés de gestion des stocks permettent aux États-Unis de maintenir en toute sécurité une dissuasion nucléaire sûre et efficace sans avoir besoin de recourir à des explosions nucléaires expérimentales. Les États-Unis ont intérêt à ce que la norme internationale interdisant les explosions nucléaires expérimentales perdure.

Le Président (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur.

(*L'orateur poursuit en français*)

L'oratrice suivante est la Représentante de la France.

M^{me} Delaroche (France) : Monsieur le Président, permettez-moi en premier lieu de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. La France est pleinement alignée sur la déclaration de l'Union européenne et je souhaiterais ajouter quelques éléments à titre national.

Je souhaite la bienvenue au Secrétaire exécutif de l'OTICE, M. Zerbo, dont l'action à la tête de l'organisation durant ces huit dernières années est à saluer. La France est très attachée au Traité sur l'interdiction complète et générale des essais d'armes nucléaires (TICE) et à son régime de vérification. Conclu il y a plus de vingt ans, cet instrument a conservé toute sa pertinence. Son universalisation est à notre portée, seule la ratification par huit États demeure nécessaire. Nous félicitons M. Floyd pour son élection à la tête de l'OTICE et lui souhaitons tous nos vœux de succès dans sa mission.

La menace grave à la paix et à la sécurité internationale que constitue la prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs demeure un défi majeur que le multilatéralisme doit relever. L'OTICE, bien qu'étant une organisation provisoire, a déjà démontré sa pertinence et son efficacité en détectant avec précision tous les essais nucléaires réalisés par la République populaire démocratique de Corée, que nous appelons à signer et à ratifier le TICE sans délai.

La France s'est résolument engagée en faveur du TICE depuis son adoption. Elle compte d'ailleurs parmi les premiers États à l'avoir signé en 1996 et ratifié dès avril 1998. Nous célébrons cette année les 25 ans de cette signature, comme le Secrétaire exécutif l'a rappelé. Notre engagement en faveur du TICE s'est accompagné d'actes forts : nous avons démantelé de manière définitive en 1998 notre site d'expérimentations nucléaires dans le Pacifique. Nous avons réduit de façon importante notre arsenal nucléaire et arrêté définitivement la production de plutonium et d'uranium pour les armes nucléaires, et je rappellerai ici notre appel prioritaire au lancement sans délai de négociations dans le cadre de la Conférence du désarmement d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires, qui est un complément indispensable du TICE. Enfin, nous sommes également aujourd'hui le premier État doté à avoir rempli l'intégralité de ses obligations auprès de l'Organisation, puisque la dernière station de détection sur notre sol, en Guadeloupe, vient d'être certifiée par l'OTICE.

C'est par ses actes que la France démontre qu'elle est résolument engagée en faveur du désarmement, selon une approche réaliste, étape par étape et ancrée sur des résultats tangibles afin de répondre aux engagements du Traité sur la non-prolifération. L'entrée en vigueur du TICE en demeure plus que jamais une étape essentielle.

Le Président : Je remercie la Représentante de la France.

(*L'orateur poursuit en anglais*)

L'orateur suivant sur la liste est M. Li Song, Ambassadeur de Chine.

M. Li Song (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, permettez-moi, au nom de la délégation chinoise, de vous féliciter chaleureusement d'avoir accédé à la présidence tournante de la Conférence du désarmement, particulièrement en cette journée de l'Afrique.

En deuxième lieu, je remercie M. Zerbo, Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), pour l'exposé qu'il a présenté à la Conférence du désarmement aujourd'hui. À l'occasion particulière du vingt-cinquième anniversaire du Traité, je crois qu'il est très important que M. Zerbo soit venu présenter la situation de l'OTICE à la Conférence.

Cet événement a une signification particulière pour moi, car il y a vingt-cinq ans, alors jeune diplomate chinois, j'ai directement participé à la négociation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. J'ai une expérience personnelle de la contribution que la Conférence du désarmement, unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, peut apporter au processus international de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération, raison pour laquelle je suis convaincu que la Conférence continuera à contribuer à ce processus.

Je saisis cette occasion pour remercier M. Zerbo pour les bons et loyaux services apportés à l'OTICE. Au cours des huit dernières années en particulier, il a apporté une contribution précieuse à l'Organisation, dont il était le Secrétaire exécutif.

Par ailleurs, nous comptons bien poursuivre notre coopération active avec le Secrétaire exécutif nouvellement élu et promouvoir ensemble la réalisation des objectifs du Traité.

Le Président : Merci, Monsieur l'Ambassadeur.

(*L'orateur poursuit en anglais*) :

L'orateur suivant sur la liste est M. Liddle, Ambassadeur du Royaume-Uni.

M. Liddle (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence et de vous assurer du plein appui de ma délégation alors que la Conférence du désarmement s'apprête à poursuivre l'examen des questions de fond inscrites à son ordre du jour dans les semaines qui viennent.

J'ai demandé la parole pour remercier brièvement M. Zerbo non seulement pour s'être exprimé devant nous aujourd'hui, mais encore tout particulièrement pour ses huit années de service en tant que Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE), huit années qui marquent le couronnement de vingt années passées au service de l'Organisation.

Au cours de cette période à la fois longue et particulière, M. Zerbo a fait montre d'un grand dévouement au service de l'Organisation, notamment et surtout en déployant d'inlassables efforts pour susciter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et son universalisation.

Dans ce contexte, nous accueillons avec satisfaction les deux ratifications les plus récentes de l'instrument, celles de Cuba et des Comores, en février 2021. Chaque signature et chaque ratification nous rapproche de notre objectif commun que constitue l'entrée en vigueur du Traité, une étape que le Royaume-Uni considère comme vitale dans l'approche graduelle devant conduire au désarmement nucléaire.

Nous exhortons tous les États qui ne l'ont pas encore fait, et plus particulièrement ceux qui sont visés à l'annexe 2, à signer et ratifier le Traité dès que possible.

Nous avons particulièrement apprécié les efforts déployés par M. Zerbo pour amplifier l'attractivité et la visibilité de l'action de l'Organisation et plus particulièrement de son indispensable système de vérification à travers un gros travail de communication qui ont notamment conduit à la création et au développement du Groupe de jeunes de l'OTICE, lequel compte désormais un millier de membres répartis à travers le monde.

Le Royaume-Uni, qui demeure un des plus gros contributeurs financiers de l'OTICE, lui apporte aussi un appui technique et politique, notamment en hébergeant 13 installations dans le cadre du Système de surveillance international.

Nous félicitons M. Robert Floyd pour son élection comme successeur de M. Zerbo la semaine dernière et avons hâte d'œuvrer avec lui à la poursuite du renforcement de l'Organisation en nous appuyant sur les solides fondements posés par M. Zerbo.

Le Président (*parle en anglais*): Merci, Monsieur l'Ambassadeur. L'oratrice suivante sur la liste est la Représentante de l'Australie.

M^{me} Hill (Australie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence et de vous assurer du plein appui de ma délégation.

L'Australie accueille avec intérêt la possibilité de se pencher sur l'action fondamentale de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) à la Conférence du désarmement aujourd'hui et nous remercions M. Lassina Zerbo de s'être joint à nous pour conduire ce débat.

Le parcours de l'Australie en ce qui concerne le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est unique. Nous plaidons avec force pour une interdiction complète et définitive des explosions nucléaires expérimentales depuis les années 1980 et, en 1996, nous avons été en pointe dans l'adoption de la résolution portant création de l'Organisation.

Avec nos collègues mexicains et néo-zélandais, nous présentons chaque année devant la Première Commission la résolution de l'Assemblée générale réclamant l'entrée en vigueur du Traité. Il est par conséquent particulièrement bienvenu qu'un Australien, M. Robert Floyd, soit appelé à prendre les fonctions de Secrétaire exécutif de l'OTICE en août prochain. Nous sommes heureux qu'un Australien devienne le premier représentant de la région indopacifique à exercer cette fonction et nous remercions les États membres de l'OTICE de leur appui résolu.

Nous tenons tout particulièrement à souligner la contribution très précieuse que vous, M. Zerbo, avez apporté à l'OTICE en tant que son Secrétaire exécutif depuis 2013. En particulier, nous rendons hommage aux efforts que vous avez déployés en faveur de l'universalisation, de la promotion et de la diffusion du Traité auprès d'un large public composé notamment de jeunes et aux progrès dans la mise en place du Système de surveillance international. Avec 185 États signataires du Traité, plus de 300 stations de surveillance et un groupe de jeunes particulièrement actif et engagé au service du Traité, l'héritage que vous léguerez est particulièrement impressionnant.

L'Australie demeure déterminée à faire de son mieux pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité, lequel jouit d'ores et déjà d'un appui international massif. Nous serons attentifs lors de la prochaine Conférence d'examen du TNP et veillerons à ce que des résultats probants soient atteints en ce qui concerne plus particulièrement ce Traité. Je pense que la Conférence d'examen devra appeler sans ambiguïté tous les États qui ne l'ont pas encore fait, particulièrement les États visés à l'annexe 2, à ratifier le Traité sans tarder. De plus, en attendant l'entrée en vigueur du Traité, la Conférence d'examen devra demander instamment aux États parties d'appliquer durablement un moratoire sur les explosions nucléaires expérimentales.

La Conférence d'examen devra aussi encourager tous les États à assister la Commission préparatoire de l'OTICE dans les travaux qu'elle accomplit en préparation de l'entrée en vigueur du Traité. Il s'agira en particulier d'achever promptement la mise en place du Système de surveillance international et d'en assurer le fonctionnement provisoire et la maintenance, car il constitue un élément efficace, fiable, participatif et non discriminatoire du régime mondial de vérification et de surveillance du respect des dispositions institué par le Traité.

Le Président (*parle en anglais*): Merci, Madame. L'orateur suivant est l'Ambassadeur Ogasawara, du Japon.

M. Ogasawara (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous remercier de me donner la parole et de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Soyez assuré, Monsieur l'Ambassadeur Salomon Eheth, de notre appui et de notre coopération indéfectibles tout au long de votre présidence.

C'est pour moi, à titre personnel, un immense plaisir de vous revoir, ne serait-ce que virtuellement, après tant de temps, Monsieur Zerbo. J'avais eu le plaisir de collaborer très étroitement avec M. Zerbo alors que j'étais en poste à Vienne. Nous avons aussi particulièrement apprécié l'exposé que M. Zerbo a présenté aujourd'hui à la Conférence du désarmement.

Le Japon est très attaché au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et souhaite qu'il entre en vigueur dès que possible, car il représente une mesure concrète et réaliste à l'appui du régime institué par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et de l'avènement d'un monde pacifique et sûr débarrassé de ces armes. Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires a, il est vrai, été adopté par l'Assemblée générale en 1996, mais il faut rappeler que le Traité est aussi le dernier instrument multilatéral sur le désarmement dont la version définitive a été établie à l'issue de négociations menées ici même, à la Conférence du désarmement. Nous accordons une grande valeur à cet instrument, car il apporte une contribution vitale à la cause du désarmement et de la non-prolifération nucléaires et ce même s'il n'est toujours pas entré en vigueur.

Le Japon est particulièrement reconnaissant au Secrétaire exécutif M. Zerbo pour l'impulsion qu'il a donnée aux efforts déployés afin de promouvoir l'entrée en vigueur du Traité et développer le système de surveillance international et les systèmes connexes dans le contexte de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) depuis son entrée en fonction, en 2013.

Le Japon entend coopérer pleinement avec M. Zerbo, Secrétaire exécutif de l'OTICE, à la réalisation de nos objectifs communs, à travers sa Mission permanente à Vienne, jusqu'au terme de son mandat à la tête de cette importante organisation internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Merci, M. Ogasawara.

(*L'orateur poursuit en français*)

L'oratrice suivante sur la liste est la Représentante du Royaume de Belgique.

M^{me} Marchand (Belgique) : Monsieur le Président, tout d'abord, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Soyez assuré du plein soutien de ma délégation dans vos travaux. Permettez-moi également de remercier Monsieur le Secrétaire exécutif de l'OTICE pour son allocution. La Belgique tient à exprimer son appréciation à M. Zerbo pour ses efforts et son leadership au sein de l'Organisation et la promotion sans relâche qu'il a faite du TICE ces dernières années. Ma délégation s'associe aussi à la déclaration de l'Union européenne et souhaite souligner quelques éléments à titre national.

Notre objectif à tous est d'œuvrer pour un monde libéré des armes nucléaires. Or, un monde sans armes nucléaires demeurera une utopie tant que des tests nucléaires se poursuivront. Une norme juridiquement contraignante et universelle est indispensable, ainsi qu'un mécanisme de vérification internationalement reconnu et performant. Il n'y a qu'un seul instrument qui puisse garantir une interdiction complète des essais nucléaires, et il n'y a qu'un seul instrument qui puisse détecter des essais cachés. Il n'y a donc pas d'alternative au TICE et il n'y a pas de raccourci vers un monde dénucléarisé.

Une responsabilité particulière incombe aux États visés à l'annexe 2, à qui ma délégation réitère son appel à œuvrer sans tarder pour l'entrée en vigueur du Traité. La Belgique soutient le traité depuis sa signature et a œuvré activement ces dernières années à sa promotion à travers diverses initiatives. De 2017 à 2019, la Belgique a assuré, en partenariat avec l'Iraq, la coprésidence du processus visé à l'article 14 pour l'entrée en vigueur du Traité. Nos deux pays se sont efforcés de contribuer à la création des conditions favorables à de nouvelles adhésions au Traité. En 2020, mon pays s'est associé à huit autres États pour soumettre à la Conférence d'examen du Traité un document de travail conjoint

portant sur les liens entre le TICE et le Traité sur la non-prolifération et mettant en exergue la manière dont le TICE et son régime de vérification contribuent au régime de non-prolifération et de désarmement nucléaire.

La Belgique contribue également à l'objectif de détection améliorée des essais nucléaires à travers l'examen de l'impact sur le système de vérification des émissions de xénon radioactif provenant d'activités pacifiques légitimes. Le système de surveillance international développé durant vingt ans grâce à une coopération scientifique entre tous les États est essentiel. Ce système, qui permet de détecter les tests nucléaires dans le monde entier, a déjà démontré son efficacité lors des essais récents et nous devons continuer d'améliorer ses performances. Une capacité de détection améliorée signifie également une crédibilité accrue du Traité. Ces technologies de vérification ont par ailleurs été mises en valeur pour des applications civiles, et les données permettent entre autres de surveiller nos océans ou encore de participer à la détection de tsunamis. Afin de compléter les mécanismes de coopération existants, la Belgique a également renforcé la coopération scientifique au niveau régional avec le Benelux via la coopération entre les centres nationaux de données établis par le Traité. Nous espérons que cette approche novatrice pourra servir d'inspiration à d'autres modèles d'interaction régionale.

Le Président : Merci, Madame.

(L'orateur poursuit en anglais)

L'orateur suivant sur ma liste est M. Robert Müller, Ambassadeur d'Autriche.

M. Müller (Autriche) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je voudrais vous assurer du plein soutien de ma délégation dans vos efforts.

(L'orateur poursuit en anglais)

L'Autriche souscrit pleinement à la déclaration faite au nom de l'Union européenne et souhaite faire les observations qui suivent à titre national. Je commencerai par vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir poursuivi les débats thématiques sur la seule prérogative de la présidence, après notre regrettable incapacité à adopter un programme de travail ou une décision visant à créer des organes subsidiaires au début de l'année. Il est en effet préoccupant de constater le manque persistant de la volonté politique requise afin de permettre à la Conférence de reprendre un travail de fond.

Le thème en discussion aujourd'hui, à savoir le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, dernier instrument à avoir été négocié par cette instance, revêt une importance fondamentale à nos yeux. C'est pourquoi je me joins aux autres orateurs pour souhaiter la bienvenue au Secrétaire exécutif de l'OTICE, M. Zerbo. M. Zerbo, je vous remercie, de même que le personnel du Secrétariat technique provisoire, pour les inlassables efforts que vous avez déployés au cours des huit dernières années, mais aussi avant cela en tant que Directeur du Centre international de données, afin de promouvoir l'entrée en vigueur et l'universalisation du Traité et de bâtir et consolider le système de vérification prévu par l'instrument.

Alors que l'architecture du désarmement nucléaire est en proie à de sérieuses tensions, l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (OTICE) ne cesse de démontrer les bienfaits de la coopération multilatérale. Même si le TICE n'est pas encore entré en vigueur, l'OTICE a déjà contribué de façon remarquable à la sécurité régionale et internationale. Son réseau mondial perfectionné de stations de surveillance a permis de recueillir des données fiables et de grande qualité qui sont essentielles pour vérifier le désarmement nucléaire et prévenir le non-respect du Traité. Nous accueillons avec intérêt le nouvel élan en faveur de la ratification de l'instrument et saluons les Comores et Cuba, les deux derniers pays à l'avoir ratifié.

L'OTICE a sans nul doute démontré qu'elle était prête pour l'entrée en vigueur du Traité et prête à s'acquitter du mandat de vérification qui lui incombera. La volonté politique, ou plutôt son absence, est le problème qui nous empêche jusqu'à présent de donner force légale à cet instrument fondamental. Nous accueillons avec satisfaction les moratoires sur les essais nucléaires, mais ils ne remplaceront jamais ni la ratification du Traité ni son entrée en

vigueur. C'est pourquoi nous demandons instamment à tous les États qui ne l'ont pas encore fait, et plus particulièrement aux États visés à l'annexe 2 du Traité, de signer et ratifier l'instrument sans conditions préalables et sans plus tarder.

Les problèmes posés par les essais nucléaires sont sécuritaires et humanitaires. Au cours des derniers mois, de nouvelles études consacrées aux conséquences à long terme des essais nucléaires sur le plan humanitaire ont une fois de plus permis de préciser davantage l'incidence que les essais nucléaires avaient entraîné et continuaient d'entraîner pour les populations touchées. Négocié il y a plus de vingt-cinq ans, le Traité exprime la détermination de la communauté internationale à mettre à tout jamais un terme aux essais nucléaires. Au cours des dernières années, seul un pays a procédé à des essais nucléaires et la position de mon pays concernant les essais nucléaires de la République populaire démocratique de Corée reste très ferme.

Au-delà de cette réalité, nous accueillons positivement les nombreuses contributions que l'OTICE a apportées à la création de synergies grâce à l'exploitation de ses données à des fins autres que nucléaires, notamment pour la modélisation climatique et la création de systèmes d'alerte précoce en cas de tsunami ou d'éruption volcanique. La coopération et l'interaction étroite avec la communauté scientifique représente une source d'enrichissement considérable.

Je saisis également cette occasion pour féliciter M. Robert Floyd pour son élection au poste de Secrétaire exécutif de l'OTICE. L'Autriche compte travailler avec lui main dans la main afin de renforcer l'OTICE et de permettre enfin à ce Traité fondamental d'entrer en vigueur.

Pour conclure, je réaffirme que l'Autriche, qui a la fierté d'être le pays hôte de l'OTICE, continuera d'exploiter toutes les occasions pour plaider en faveur de la ratification et de l'universalisation du Traité.

Le Président (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de République de Corée.

M. Lim Sang-beom (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, qu'il me soit d'emblée permis de vous féliciter sincèrement, Monsieur l'Ambassadeur Salomon Eheth, pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement, et de vous assurer de l'appui et de la coopération indéfectibles de ma délégation.

Je me joins aux orateurs qui m'ont précédé pour remercier M. Lassina Zerbo, Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, pour l'exposé complet et détaillé qu'il nous a présenté, pour les longues années passées au service de l'OTICE et pour ses réalisations.

Je me souviens parfaitement d'avoir eu le plaisir de travailler avec M. Zerbo, non seulement à Vienne, mais aussi à Séoul. Je lui demeure particulièrement reconnaissant, notamment, pour sa participation et sa contribution à une rencontre de jeunes organisée à Séoul en 2019 afin de mobiliser et sensibiliser la jeunesse sur les questions de désarmement et de non-prolifération.

Les trois piliers du Traité de non-prolifération, à savoir le désarmement nucléaire, la non-prolifération nucléaire et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, sont intimement liés entre eux, et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires s'inscrit pleinement dans cet ensemble de tâches nobles qui relèvent toutes du Traité de non-prolifération.

Le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est essentiel pour prévenir le développement qualitatif et quantitatif des armes nucléaires et il occupe une place importante à la fois dans le désarmement et dans la non-prolifération nucléaires. En tant que fervent défenseur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, la République de Corée est d'avis que l'entrée en vigueur du Traité à une date la plus rapprochée possible doit constituer une des plus grandes priorités des efforts déployés pour parvenir à l'avènement d'un monde sans armes nucléaires.

Dans ce contexte, ma délégation appelle une nouvelle fois tous les États non parties au Traité, en particulier ceux qui sont visés à l'annexe 2, à signer et ratifier le Traité à la date la plus rapprochée possible. Nous préconisons également le renforcement du régime de vérification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui est appelé à jouer un rôle important dans la surveillance du respect de l'instrument par les pays dès lors que celui-ci entrera en vigueur.

Le Président (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. La prochaine oratrice sur la liste est M^{me} Norton, Ambassadrice du Canada.

M^{me} Norton (Canada) : Félicitations, Monsieur l'Ambassadeur, pour votre présidence et, Monsieur le Président, merci beaucoup de vos mots généreux envers vos collègues du collège des six Présidents.

Monsieur le Président, distingués représentants, le Canada tient à sincèrement remercier M. Zerbo pour le dévouement et l'enthousiasme dont il a fait preuve lors de ses mandats à la tête de l'OTICE. Au cours des huit dernières années, il a joué un rôle déterminant dans la réalisation des principaux objectifs du Traité, notamment en faveur d'un monde exempt d'essais nucléaires.

(*L'oratrice poursuit en anglais*)

Les efforts déployés par M. Zerbo pour mettre en place un système de surveillance international durable, stimuler l'engagement de la jeunesse et promouvoir l'égalité des sexes connaîtront d'importantes répercussions de longue haleine. Le Canada est déterminé à bâtir sur les succès des dernières années et explorer des voies nouvelles et novatrices avec pour but de promouvoir l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Le Président : Merci, Madame l'Ambassadrice.

(*L'orateur poursuit en anglais*)

L'orateur suivant sur ma liste est le Représentant de l'Indonésie.

M. Rosandry (Indonésie) (*parle en anglais*) : Permettez-moi de me joindre aux autres orateurs pour vous féliciter, Monsieur le Président, d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Soyez assuré de l'appui et de la coopération sans faille de l'Indonésie avec votre présidence et avec la Conférence. Je remercie aussi M. Lassina Zerbo pour son exposé ainsi que pour son excellente contribution en tant que Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous saluons la qualité de son travail, particulièrement lorsque, de 2012 à 2015, l'Indonésie et la Hongrie coprésidaient la conférence organisée en application de l'article XIV.

Je partage le point de vue de M. Zerbo lorsqu'il affirme que la coopération internationale est primordiale pour résoudre les problèmes complexes liés à la paix et à la sécurité internationales, particulièrement dans le domaine de la prolifération et du désarmement, la question de l'universalisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires étant un de ces problèmes. L'Indonésie estime que cet instrument représente une étape stratégique majeure vers notre objectif commun que constitue l'élimination complète des armes nucléaires. Il est aussi un élément fondamental du régime international de désarmement et de non-prolifération nucléaires.

L'Indonésie a inscrit son nom sur le texte du Traité dès le jour de son ouverture à la signature en 1996 et achevé le processus de ratification le 6 février 2012. En ratifiant le Traité, l'Indonésie a fait ce qu'elle devait faire en tant qu'État visé à l'annexe 2. C'est pourquoi nous exhortons les autres États, particulièrement ceux qui sont visés à l'annexe 2, à signer et ratifier le Traité sans tarder. Nous appelons tous les États à continuer d'exploiter toutes les occasions d'encourager et promouvoir l'entrée en vigueur et l'universalisation du Traité.

Le Président (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur. L'orateur suivant sur ma liste est le Représentant du Mexique.

(*L'orateur poursuit en espagnol*)

Monsieur, vous avez la parole.

M. Martínez Ruiz (Mexique) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole depuis votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement, qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour vous féliciter et vous dire que mon pays est prêt à travailler avec vous afin de contribuer au succès de votre mandat.

Nous sommes reconnaissants à M. Zerbo pour son exposé et saluons l'important travail qu'il a accompli en bâtissant un régime de vérification suffisamment solide et efficace pour le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

En particulier, ma délégation salue les efforts déployés afin de faire en sorte que les fonctions essentielles de la Commission préparatoire, en particulier le Système de surveillance international et le Centre international de données, restent opérationnelles pendant les temps difficiles nés de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Le dynamisme louable dont M. Zerbo a fait preuve en tant que Secrétaire exécutif a rendu cette continuité possible.

Ma délégation note que la Conférence du désarmement a négocié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires en partant du principe que la cessation des explosions expérimentales d'armes nucléaires ou de tout autre type d'explosion nucléaire constituerait une mesure de désarmement et de non-prolifération efficace, fermement convaincue qu'il s'agirait d'une étape importante dans la réalisation du processus systématique devant conduire au désarmement nucléaire.

De plus, les terribles conséquences d'une explosion nucléaire, et en particulier les effets des plus de 2 000 essais nucléaires réalisés depuis la première explosion nucléaire de 1945, ont été confirmées pendant et après les différentes conférences humanitaires.

La communauté internationale et plus particulièrement les pays qui ont effectué ces essais portent toujours une dette envers les victimes des explosions. C'est pourquoi, alors que nous commémorons le vingt-cinquième anniversaire de l'adoption de la résolution 50/245 de l'Assemblée générale, nous nous félicitons de constater que le cadre juridique a encore été consolidé par les récentes ratifications de Cuba et des Comores, lesquelles ont porté à 170 le nombre de pays ayant démontré leur engagement total au service du désarmement et de la non-prolifération. Nous regrettons néanmoins qu'un nombre important de pays, notamment certains des pays visés à l'annexe 2, n'ont toujours pas adhéré au Traité.

Les travaux préparatoires, qui ont permis d'accomplir des progrès significatifs, ont apporté la preuve que le système de vérification répondait déjà pleinement à l'objectif recherché. L'entrée en vigueur de cet instrument est par conséquent devenue urgente et primordiale et nous appelons une nouvelle fois à la signature et à la ratification de cet instrument sans conditions et sans retard.

Ce même appel a été relayé à de nombreuses reprises par l'Assemblée générale à travers les résolutions présentées chaque année par les délégations mexicaine, australienne et néo-zélandaise, résolutions qui, malheureusement, depuis quelques années, ne sont plus adoptées par consensus.

L'on peut en dire autant d'une des recommandations concernant les prolongements des Conférences d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, laquelle réaffirme l'importance vitale de l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des armes nucléaires en tant qu'élément centrale du régime international de désarmement et de non-prolifération nucléaires et suggère des actions spécifiques à mener à l'appui de cette entrée en vigueur.

Cependant, au-delà de l'importance du régime de désarmement et de non-prolifération, les avantages qu'offre le Système de surveillance international sur les plans civil et scientifique, notamment dans la prévention et le traitement des catastrophes naturelles, la lutte contre les effets des changements climatiques et d'autres domaines complémentaires, doivent aussi être soulignés.

Monsieur le Président, nous vous sommes reconnaissants d'avoir invité M. Lassina Zerbo à participer à la présente séance pour nous informer des progrès significatifs accomplis par la Commission préparatoire et nous donner l'occasion de renouveler notre engagement

en faveur de ce dispositif juridique au plus haut niveau de responsabilité politique. C'est aussi pour nous une occasion de souligner les contributions personnelles que M. Zerbo a apportées à la consolidation du système, y compris à travers la promotion de son universalisation, le renforcement du mécanisme de vérification et la mise en évidence de l'intérêt que le système présente au-delà de ses objectifs initiaux de désarmement et de non-prolifération.

Enfin, ma délégation félicite M. Robert Floyd pour son élection au poste de Secrétaire exécutif de l'OTICE. Nous sommes certains qu'il poursuivra le processus de consolidation du régime institué par le Traité.

Le Président (*parle en espagnol*) : Merci, Monsieur.

(*L'orateur poursuit en français*)

L'orateur suivant sur ma liste est M. Baumann, Ambassadeur de Suisse.

M. Baumann (Suisse) : Monsieur le Président, je souhaite en premier lieu vous féliciter pour votre accession à la présidence de notre Conférence et vous assurer de mon plein soutien de ma délégation. Nous vous savons également gré des efforts que vous déployez pour nous permettre d'approfondir différentes thématiques en lien avec l'ordre du jour de la Conférence au cours de nos séances plénières. Dans ce contexte, je tiens à remercier le Secrétaire exécutif de l'OTICE, M. Zerbo, pour son intervention ce matin. La Suisse remercie le Secrétaire exécutif pour ses efforts remarquables au cours des huit dernières années en vue de promouvoir l'entrée en vigueur du Traité et la consolidation du système de vérification sur lequel celui-ci s'appuie. Nous saluons aussi en particulier ses efforts visant à renforcer le dialogue entre les scientifiques et les diplomates et à sensibiliser les jeunes au Traité grâce à la création du Groupe de jeunes pour l'OTICE.

Cette année marquera le vingt-cinquième anniversaire de l'ouverture à la signature du TICE. Le Traité négocié par notre Conférence a contribué à la création d'une norme mondiale contre les essais nucléaires. Cette norme constitue un élément important du régime international de non-prolifération et de désarmement nucléaire et contribue à la paix et à la sécurité internationales. Permettez-moi d'insister également sur le fait que non seulement les essais nucléaires représentent un risque pour la stabilité globale, mais qu'ils entraînent aussi de graves conséquences à court et à long terme sur la santé et l'environnement.

Alors qu'une pandémie illustre les nombreuses vulnérabilités auxquelles l'humanité est confrontée, il est crucial que nous travaillions ensemble pour maintenir et consolider encore cette norme contre les essais nucléaires.

Plusieurs essais nucléaires ont été réalisés au cours de la décennie écoulée. Nous regrettons cet état de fait et tout doit être entrepris pour que de telles actions ne se reproduisent pas. Dans ce contexte, l'entrée en vigueur du TICE ne fait que trop tarder. Nous nous réjouissons que les Comores et Cuba aient ratifié le traité cette année et les en félicitons. Ces développements représentent un pas de plus vers l'universalisation du TICE, qui compte maintenant 170 États parties et 185 États signataires.

Cependant, de nombreux efforts sont encore nécessaires afin que le TICE puisse déployer tous ses effets, ceci vingt-cinq ans après la conclusion de sa négociation. La Suisse réitère son appel à tous les États qui ne l'ont pas encore fait à signer et à ratifier le Traité sans plus attendre, ceci s'adressant tout particulièrement aux huit États visés à l'annexe 2 qui n'ont pas franchi ce pas. Nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que deux États dotés de l'arme nucléaire n'ont toujours pas ratifié le TICE malgré l'engagement à le faire le plus rapidement possible qu'ils avaient pris à la huitième Conférence d'examen de cet instrument, il y a plus de dix ans de cela. Dans le contexte de la célébration des 50 ans du Traité sur la non-prolifération et des 25 ans du TICE, nous les invitons à renouveler et à intensifier leurs efforts afin de remédier à cette situation.

Le Président (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Nous passons à l'orateur suivant sur ma liste, qui est le Représentant de la Fédération de Russie.

M. Bondarev (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Ma délégation est prête à vous appuyer pleinement et à coopérer avec vous de toutes les manières possibles au cours de votre présidence. Nous sommes également disposés

à participer activement aux débats thématiques prévus pour les prochaines séances de la Conférence. Je tiens aussi à saluer M. Zerbo et à le remercier pour tous les efforts qu'il a déployés en sa qualité de Secrétaire exécutif de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

L'entrée en vigueur et l'universalisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires représentent le plus grand défi que la communauté internationale doit relever. L'entrée en vigueur du TICE contribuera de manière significative au renforcement de la sécurité mondiale. Dans ce contexte, nous appelons une nouvelle fois les États qui ne l'ont pas encore fait à ratifier le Traité dans un avenir proche.

Le Président (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur. L'orateur suivant sur ma liste est M. Sharma, Ambassadeur d'Inde.

M. Sharma (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'ai demandé la parole afin de féliciter le Cameroun d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement. Monsieur l'Ambassadeur Eheth, outre que vous venez d'un pays membre du Groupe des 21 avec lequel l'Inde entretient d'excellentes relations bilatérales, il se trouve aussi que votre présidence s'ouvre en cette occasion importante et prometteuse que constitue la Journée de l'Afrique, et nous saisissons cette occasion pour adresser nos félicitations les plus sincères à tous les pays africains. Soyez assuré de l'appui et de la coopération sans faille de ma délégation alors que vous conduirez les travaux de cette instance dans les semaines qui viennent.

Le Président (*parle en anglais*) : Merci. Nous avons, semble-t-il, épuisé la liste des orateurs pour aujourd'hui. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Une délégation souhaite exercer son droit de réponse. Si personne ne demande la parole, je donne la parole à la République populaire démocratique de Corée, qui souhaite exercer son droit de réponse.

M. JuYong-chol (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter d'avoir accédé à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer de l'appui et de la coopération indéfectibles de ma délégation.

Je me vois dans l'obligation de prendre la parole pour réagir aux déclarations faites par certains pays, à savoir la France et l'Autriche, qui ont fait référence à la République populaire démocratique de Corée. Distinguer ainsi la République populaire démocratique de Corée dans leurs déclarations alors que d'autres États ne sont pas parties au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires n'est que pure provocation et est tout simplement inacceptable.

L'adhésion aux traités internationaux relève du droit souverain de tout État et dépend entièrement de la décision de ce pays. Les pressions qui s'exercent à cet égard portent gravement atteinte à notre souveraineté.

Le Président (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur. Je crois que vous étiez le dernier orateur sur ma liste. Personne ne semble demander la parole. Chers collègues, nos travaux de ce matin sont donc terminés. Merci pour votre coopération et votre participation.

Comme annoncé précédemment, la prochaine séance plénière aura lieu le mardi 1^{er} juin 2021 entre 10 heures et midi. Elle sera l'occasion d'un débat thématique consacré au point 3 de l'ordre du jour intitulé « Prévention d'une course aux armements dans l'espace ». D'autres informations concernant cette séance plénière vous seront communiquées en temps voulu par le secrétariat de la Conférence du désarmement.

La séance est levée à 11 h 45.